

Des lumières de circulation sur Fortier à la jonction, Campbell, une mesure dans la bonne direction?

André Vrins, citoyen de Mont-Saint-Hilaire - le 22 novembre 2018

La Ville planifie installer des lumières de circulation à la jonction Fortier et Campbell. De ce fait, elle supprimerait le stop en contrebas de Fortier à la jonction avec Charlevoix.

Quelles en seront les conséquences? Pas sûr qu'on gagnera en fluidité de circulation sur Fortier et le Chemin de la montagne!

Mais chose certaine, il y a ceci :

1. L'artère de la Côte Fortier est certainement encore la plus belle de St-Hilaire. Elle lui donne une signature distincte avec la vue plongeante sur la montagne et le paysagement arboré. Prenez vos dernières photos! N'y pensez-plus, si la Ville va de l'avant en installant des lumières que l'on verra d'en bas... et ces lumières seront implantées en plein secteur résidentiel. On peut déjà supposer que d'autres arbres seront abattus. C'est ce qu'on a vu lors du nouvel aménagement de Campbell (mariage d'asphalte et de béton sans aucun aménagement paysager! Bref, on a créé un nouvel îlot de chaleur!
2. Dans le quadrilatère délimité par la Côte Fortier, la Montée des Trentes et Charlevoix, la fluidité va être sérieusement compromise par l'enlèvement du stop à la jonction Charlevoix. Toute la circulation qui quittera ce périmètre devra alors, soit utiliser Campbell puis le boul. Laurier, soit la Montée des Trentes puis le Chemin des Patriotes. On aura gagné quoi? Des lumières de circulation en haut d'une côte, cela va donner quoi, pensez-vous? De la congestion et un bruit accru notamment des camions! Bref, la rue Campbell va encore perdre de sa quiétude et son caractère villégiature.
3. Que ce soit à pied ou en vélo, le stop à la jonction de Charlevoix et Fortier est stratégique et sécuritaire. À pied, il permet d'accéder au trottoir qui n'existe que d'un côté de la chaussée. En vélo, il permet à ceux qui remontent Laurier de franchir le moins à risque ce boulevard où les voitures croisent alors qu'il n'y a qu'un passage protégé par une lumière pour piétons (celui qu'emprunte aussi les vélos!). Lors de ma visite au kiosque d'information le 20 novembre, l'experte m'a affirmé qu'un stop ne protégeait ni les piétons, ni les vélos. On l'enlève et c'est pareil pour la sécurité... étrange, vous ne trouvez pas?! Et on enlève ce stop pour favoriser la

fluidité (comprenez aussi augmenter la vitesse) sur la Côte Fortier. A-t-on vraiment examiné les études qui ont amené à ce qu'est Fortier aujourd'hui? Il me semble qu'on avait résolu des problèmes qu'ont fait réapparaître aujourd'hui : vitesse, accélération et bruit.

4. La jonction de Fortier avec Laurier et St-Georges est complexe actuellement. Venant de Fortier, on peut tourner à droite au feu rouge... ceci, alors que les piétons ont une lumière pour leur faciliter le passage. Ceux venant de la rue St-Georges peuvent tourner à gauche sur Laurier... croisant aussi les piétons. Puis, le plan actuel conserve la montée indépendante sur Laurier venant de St-Hilaire, faisant que le trafic à la jonction Charlevoix ne permettra plus aucun passage vers Fortier.

Bref, il y a de quoi être inquiets...